



Paris, le 16 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Filière Vin demande des actes forts

Aujourd'hui en préambule du Conseil Spécialisé Vin de FranceAgriMer, les professionnels de la Filière vin ont souhaité exprimer très solennellement, au nom de leurs Organisations et de leurs collègues, leur incompréhension devant l'absence de considération des pouvoirs publics, qui conduit la Filière dans une impasse.

Depuis quelques semaines, la pression économique sur la Filière s'est accélérée. L'export est de plus en plus perturbé : Chine, Hong-Kong, Brexit sans parler des récentes sanctions USA, dans lesquelles la Filière Vin se trouve prise en otage. Tout ceci va impacter lourdement la Filière Vin. C'est notre compétitivité à tous qui est mise en cause. Elle l'est d'autant plus que, dans le même temps, nos principaux concurrents ne connaissent pas ces mêmes difficultés.

Hier, le Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno LE MAIRE, a indiqué que « *Les produits et l'artisanat français haut-de-gamme sont mondialement reconnus : l'industrie des boissons, portée par les vins et spiritueux, génère un excédent commercial de 12 milliards d'euros en 2018, soit une augmentation de 68 % depuis 2000.* » Il a poursuivi en soulignant que « *Notre pays doit rester une nation de production. Sans production industrielle ou agricole la France ne serait tout simplement plus la France.* »

Ce discours est pour nous une évidence.

Par ailleurs, la Filière subit aujourd'hui l'acharnement médiatique à l'encontre de l'agriculture et de la viticulture en particulier, sans soutien des pouvoirs publics. La Filière Vin fait des efforts considérables et s'est engagée fortement pour s'adapter aux changements de pratiques pour être leader de l'adaptation au changement climatique au sein de l'agriculture.

Ce contexte rend d'autant plus incompréhensible et inacceptable la non consommation de l'enveloppe des aides de l'OCM vin cette année. La Filière tient à rappeler une fois de plus, combien elle est attachée à ces mesures, qui doivent être un outil de compétitivité et d'adaptation de notre filière.

Nous alertons depuis des mois, voire des années, sur les difficultés liées aux aides de l'OCM vin, avec pour seule réponse, la déconsidération des exploitations et des entreprises de la part des pouvoirs publics.

Cela ne peut pas perdurer ainsi. Il nous faut des réponses concrètes à ces problèmes. Dès à présent nous demandons un audit indépendant du programme d'aide de l'OCM vin et que le Ministre de l'Agriculture reçoive la Filière dans les meilleurs délais. La Filière attend des actes forts et des réponses concrètes au plus haut niveau de l'État.

Pour toutes ces raisons, les membres du Conseil Spécialisé Vin de FranceAgriMer ont quitté la séance de ce jour.

Contacts presse :

Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin d'AOC (CNAOC)

M. Eric TESSON, *Directeur* : 01 42 61 21 25

Vignerons Coopérateurs de France (VCF)

Mme Anne HALLER, *Directrice* : 01 44 17 58 83

Confédération des vins IGP de France (VinIGP)

Mme Christelle JACQUEMOT, *Directrice* : 01 40 20 39 80

Vignerons Indépendants de France (VIF)

Mme Audrey MONSÉGU, *Responsable du Pôle syndical* : 01 53 66 32 97

Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux (FEVS)

Mme Nathalie COSTA, *Attachée de presse* : 06 37 32 90 12

Union des Maisons et Marques de Vins (UMVIN)

Mme Nathalie COSTA, *Attachée de presse* : 06 37 32 90 12

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)

Mme Mathilde CICARD, *Chargée de mission Viticulture et Productions Végétales* : 01 53 83 47 62

Jeunes Agriculteurs (JA)

M. Thomas DEBRIX, *Responsable du Service communication et affaires publiques* : 06 68 66 15 83